

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 40314 du 29 mai 2018
portant attribution des échelons exceptionnels du grade de capitaine**

NOR : INTJ1814798S

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,
Vu le décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie,

Décide:

Article 1^{er}

Sont admis à l'échelon exceptionnel de leur grade les capitaines désignés ci-après :

À compter du 1^{er} janvier 2018

Nom Prénom	NIGEND	NLS	NID	Affectation
Perrin Laurent	152900	8010777	9168040021	Groupement de gendarmerie départementale de la Vienne

À compter du 1^{er} août 2018

Nom Prénom	NIGEND	NLS	NID	Affectation
Cuignet Antoine	317321	6625589	9892040924	Commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale
Loiseau Dominique	108002	5157669	7945040368	Commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale
Thirant Fabrice	133267	5311187	8460010318	Groupement de gendarmerie départementale du Calvados

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 mai 2018.

Pour le ministre d'État,
ministre de l'intérieur, et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*

H. RENAUD